

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Compétences visées : connaître les cas de rupture d'un contrat de travail et savoir les mettre en oeuvre.

Objectifs de la formation

Connaître les différents modes de rupture du contrat de travail, savoir gérer de manière opérationnelle ces différents modes de rupture.

Choisir le bon mode de rupture adapté à chaque situation, anticiper les conflits éventuels liés à la rupture du contrat de travail.

Cette formation fait le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles, et les derniers arrêts de la Cour de Cassation, en la matière.

Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera à définir le cadre juridique de la rupture du contrat de travail afin de tenter d'éviter toutes requalifications possibles par les juridictions et toutes actions prud'homales de la part du salarié.

Les textes et décisions de justice présentées seront illustrés par des situations concrètes.

Supports pédagogiques :

- * Etude des contenus en lecture expliquée
- * Utilisation de cas concrets
- * Utilisation de PowerPoint
- * Utilisation de transparents synthétiques

Nombre de Stagiaires : 15 maximum

Personnel visé : dirigeants, gérants de société, responsable des ressources humaines, toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service, administratif ayant en charge la gestion du personnel.

Durée de la session : 1 journée

Coût de la formation :

Inter : 450 € H.T

Animation :

Par des Avocats - Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I/ La démission

- 1- Cas de démissions légitimes
- 2- Les conditions de la démission
- 3- Les risques existants

II/ Le licenciement pour motif personnel

- 1- Causes réelles et sérieuses, faute grave, faute lourde
- 2- La procédure de licenciement et les indemnités
- 3- Les obligations post contractuelles

III/ Le licenciement pour motif économique

- 1- Notion de motif économique
- 2- Licenciement économique individuel et procédure
- 3- Licenciement économique collectif et procédure
- 4- Les obligations post contractuelles

IV/ Les autres modes de rupture

- 1- Retraite : départ en retraite, mise à la retraite
- 2- Rupture du CDD
- 3- Prise acte de la rupture : par le salarié, par l'employeur
- 4- Résiliation judiciaire
- 5- Résiliation conventionnelle : départ négocié

V/ La transaction

- 1- Rédaction de la transaction
- 2- Effets